

Je suis également très satisfait de votre implication et de votre volonté avec votre collègue Dermagne de mettre en place ce plan de l'économie circulaire. Je suis également d'avis qu'il est important d'activer les leviers qui sont à votre disposition et qui peuvent être activés au niveau fédéral pour promouvoir, d'une part, la pertinence et, d'autre part, la performance de l'économie circulaire en la matière, et plus particulièrement encore, l'attention qui pourra être réservée au traitement des déchets électroniques.

Je pense donc que votre volonté de parvenir à des résultats tangibles nous conforte dans l'idée que vous allez poursuivre un travail intéressant.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

11 Question de Daniel Senesael à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "La pollution lumineuse" (55012314C)

11 Vraag van Daniel Senesael aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "Lichtvervuiling" (55012314C)

11.01 Daniel Senesael (PS): Monsieur le président, madame la ministre, une étude parue dans la revue scientifique *Nature Ecology & Evolution*, le 2 novembre 2020, soulève l'impact négatif des sources de lumière artificielle nocturne sur les organismes sauvages et les écosystèmes, en particulier en raison du rôle central que jouent les régimes lumineux dans la détermination du moment de l'activité biologique. Cette étude qui prend appui sur les résultats de 126 publications scientifiques, chacune se focalisant sur un nombre limité d'espèces vivantes, souligne que "la lumière artificielle émise de nuit modifie particulièrement la physiologie et le comportement des organismes en affectant les niveaux d'hormones, le début de l'activité quotidienne, l'alimentation et la phototaxie, mais généralement avec un impact moins fort sur les réponses des communautés particulières, telles que l'abondance et la richesse en espèces".

Kevin J. Gaston, l'un des auteurs, ajoute que les effets de cette pollution lumineuse peuvent être observés à différents niveaux dans les écosystèmes impactés: chez les microbes, les plantes lesquelles voient leurs cycles saisonniers perturbés, les insectes et les animaux.

Madame la ministre, pouvons-nous avoir votre

retour sur les résultats de l'étude évoquée? Pouvez-vous nous informer au sujet de l'impact de la pollution lumineuse sur la biodiversité en Belgique? Des initiatives sont-elles envisagées vis-à-vis de cette problématique?

11.02 Zakia Khattabi, ministre: Monsieur le président, monsieur Senesael, je partage votre inquiétude et votre analyse. La pollution lumineuse a, en effet, un impact majeur sur la biodiversité, sur les espèces et sur les écosystèmes. Toutefois, la gestion de ce problème relève de la compétence des Régions. Je ne peux donc que vous renvoyer vers mes collègues ministres de l'Environnement au niveau des Régions. Je serais d'ailleurs curieuse de prendre connaissance des réponses qu'ils apporteront à vos questions.

11.03 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, je vous remercie pour votre réponse. Avec mes collègues, je ne manquerai pas d'adresser cette question à vos homologues régionaux. Nous nous tiendrons informés du suivi de ce dossier.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

12 Question de Daniel Senesael à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "Les émissions de nanoparticules" (55012315C)

12 Vraag van Daniel Senesael aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "De uitstoot van nanodeeltjes" (55012315C)

12.01 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, une étude menée sur des enfants résidant à Strasbourg a démontré la présence d'importantes quantités de nanoparticules dans leur organisme. L'étude établit le lien entre la présence de ces particules dans l'organisme des enfants et la proximité d'un axe routier. La toxicité de ces particules est aujourd'hui reconnue: celles-ci augmentent considérablement le risque d'apparition de cancers, de maladies cardiovasculaires, de problèmes respiratoires et peuvent se transmettre de la mère au fœtus.

Parmi les principales causes des émissions de nanoparticules, nous pouvons citer la pollution atmosphérique due à la combustion des moteurs diesel.

Madame la ministre, pouvez-vous nous informer au sujet de l'impact de ce phénomène environnemental sur le territoire belge? Des

initiatives sont-elles envisagées pour le combattre? Dans votre note de politique générale, vous annonciez vouloir étudier, avec vos collègues compétents, "la présence sur le marché de voitures à coût abordable et dont le cycle de vie montre une empreinte écologique aussi petite que possible (...), ceci de manière à étendre la norme 'zéro émission' sur place à 'empreinte d'émission totale nettement réduite' par véhicule". Pouvez-vous nous informer de l'avancée de cette initiative?

12.02 Zakia Khattabi, ministre: Monsieur Senesael, en Belgique, l'Agence européenne de l'Environnement a calculé que les concentrations en particules fines avaient causé la mort prématurée de 7 600 personnes, que le dioxyde d'azote serait responsable de 1 600 décès prématurés et l'ozone de 180 - soit un total de 9 380 personnes pour ces trois polluants en 2016. Ces estimations peuvent être comparées aux chiffres de mortalité de Sciensano.

L'autorité fédérale contribue à l'effort de réduction des émissions des trois Régions au moyen de différentes politiques: les normes de produit, notamment celles qui visent les appareils de chauffage; l'exécution du règlement Eco-Design, etc. Sur le plan européen, mon administration participe également à l'élaboration des nouvelles normes pour les véhicules, plus représentatives des conditions réelles d'utilisation.

Pour ce qui relève de la fiscalité fédérale du transport ou des combustibles ou encore de l'offre de transport ferroviaire, je vous renvoie à mes collègues des Finances, Vincent Van Peteghem, et de la Mobilité, Georges Gilkinet.

Enfin, j'attends de connaître les résultats d'une étude en cours du SPF Économie, avant d'entreprendre d'autres actions avec mon collègue en charge des analyses économiques.

12.03 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, je vous remercie de votre réponse. Comme vous l'avez rappelé en début de réunion, certaines questions arrivent assez tardivement, si bien que vous n'avez pas toujours le temps nécessaire et voulu pour apporter toutes les précisions. J'en suis bien conscient.

Cela dit, je retiendrai tout particulièrement deux aspects de votre réponse. Tout d'abord, pour 2016, vous parliez de 9 380 personnes décédées à cause de ces trois polluants. Ce chiffre impressionnant est quasiment équivalent à celui de la première vague de l'épidémie de covid-19.

Par ailleurs, vous mentionnez une étude en cours au sein du SPF Économie. Je sais bien que nous n'allons pas vous reposer des questions maintenant. Cependant, il serait intéressant, lors d'une prochaine réunion, de voir en quoi consiste cette étude ainsi que d'en connaître les résultats attendus et la ligne du temps afin de déterminer comment elle pourra ensuite être exploitée.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

13 Question de Mélissa Hanus à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "Le rapport de la Commission européenne sur les perspectives en matière d'air pur" (55012322C)

13 Vraag van Mélissa Hanus aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "De "Vooruitzichten voor schone lucht" van de Europese Commissie" (55012322C)

13.01 Mélissa Hanus (PS): Monsieur le président, madame la ministre, la Commission européenne a publié le 8 janvier dernier son deuxième rapport sur les perspectives en matière d'air pur. Sa conclusion principale énonce que la mise en œuvre intégrale des objectifs fixés par la directive de 2016 concernant la réduction des émissions nationales de certains polluants atmosphériques – dite "directive NEC" – pourrait réduire d'environ 55 % les décès prématurés dus à la pollution atmosphérique en 2030, par rapport à 2005.

Si alors que "depuis 2000, le PIB de l'Union européenne a augmenté d'environ 30 %, les émissions des principaux polluants atmosphériques ont diminué de 10 % à 70 %, selon le polluant", dit la Commission qui juge que la situation est toujours "particulièrement grave" dans les zones urbaines, où vivent une majorité d'Européens.

La Commission met notamment en avant le fait que 22 États membres, dont la Belgique, n'ont pas pris les mesures adéquates pour respecter leur engagement de diminution des émissions d'ammoniac pris dans le cadre de la directive NEC. Le rapport, qui formule des recommandations selon les polluants, explique que pour réduire les émissions d'ammoniac, il faut agir sur l'agriculture et, en particulier, l'alimentation animale, la gestion des effluents d'élevage et l'utilisation des engrais. Le rapport estime aussi qu'il serait possible de prendre des mesures